



# RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Commune de Crolles

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>BUDGET PRINCIPAL</b> .....	<b>2</b>
I-Section de fonctionnement.....	2
1-Dépenses de fonctionnement .....	2
2-Recettes de fonctionnement.....	4
3-Résultat de fonctionnement.....	6
4-Evolution des soldes intermédiaires de gestion .....	6
II-Section d'investissement.....	7
1-Dépenses d'investissement.....	7
2-Recettes d'investissement.....	9
3-Résultat d'investissement.....	10
II-Ratios 2017 .....	10
<b>BUDGETS ANNEXES</b> .....	<b>11</b>
Budget de l'eau .....	11
Budget de l'assainissement.....	13

## INTRODUCTION

L'article 107-9° de la Loi n° 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale (Loi NOTRe) prévoit la rédaction d'une présentation brève et synthétique, à destination des citoyens, retraçant les informations essentielles du compte administratif.

Le compte administratif (CA), établi par le maire, rend compte des opérations budgétaires réalisées sur l'année en dépenses et en recettes, au regard des prévisions, et présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, sont repris au budget de l'année suivante. C'est un document de synthèse qui a la même architecture que le budget primitif (chapitres, articles).

Pour rappel, le comptable public établit, de son côté, le **compte de gestion**, document analogue au compte administratif. Ces 2 documents, dont les montants coïncident, sont soumis au vote du conseil municipal avant le 30 juin de l'année suivante. Pour chacun des comptes, le vote concerne l'identité de valeurs entre les deux comptes. Pour le compte administratif, s'ajoute le constat de sa présentation, la sincérité des restes à réaliser, et l'arrêt des résultats définitifs.

Il est établi 1 compte administratif par budget (budget principal, budgets annexes de l'eau et de l'assainissement).

## BUDGET PRINCIPAL

### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 1) Dépenses de fonctionnement

##### ► taux d'utilisation des crédits et évolution / 2016

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016
Charges à caractère général (011)	3 281 720	3 116 892,74	94,98%	3 102 789,09	0,45%
Charges de personnel (012)	7 862 000	7 847 280,95	99,81%	7 877 713,58	-0,39%
Autres charges de gestion courante (ch 65)	1 399 180	1 379 845,20	98,62%	1 323 853,96	4,23%
Atténuation de produits (ch 014)	611 150	611 049,00	99,98%	415 039,00	47,23%
<b>Total gestion des services</b>	<b>13 154 050</b>	<b>12 955 067,89</b>	<b>98,49%</b>	<b>12 719 395,63</b>	<b>1,85%</b>
Charges financières (ch 66)	384 400	383 025,35	99,64%	933 463,06	-58,97%
Charges exceptionnelles (ch 67)	151 700	136 034,92	89,67%	134 673,79	1,01%
Dotations aux provisions (ch 68)	0	0,00	0,00%	4 966,13	-100,00%
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>13 690 150</b>	<b>13 474 128,16</b>	<b>98,42%</b>	<b>13 792 498,61</b>	<b>-2,31%</b>
Dépenses d'ordre	6 778 402,66	2 300 440,13	33,94%	3 390 592,45	-32,15%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 468 552,66</b>	<b>15 774 568,29</b>	<b>77,07%</b>	<b>17 183 091,06</b>	<b>-8,20%</b>

N.B. : Les crédits ouverts correspondent au budget modifié au cours de l'année par décisions modificatives (DM).

► **Charges à caractère général, soit 3,1 M€** (/ 3,1 M€ en 2016) représentent 23,1 % des dépenses réelles. Ce chapitre est **quasi-stable** / 2016 (+14 000€).

Notons que déjà, par rapport au budget primitif, les économies et ajustements réalisés en cours d'année ont permis de réduire les crédits budgétaires de 116 600 € (cf. DM du 21/12/2017).

Par rapport aux dépenses 2016, les variations les plus notables au sein de ce chapitre concernent :

- 45 000 € d'économies sur le poste énergie, poste le plus important avec 516 000 € soit 16,5 % du chapitre,
- 32 000 € sur la téléphonie (nouveau contrat),
- 83 000 € sur les taxes diverses (remboursement exceptionnel de 78 000 € en 2016 / taxe d'urbanisme),
- + 34 000 € sur l'achat d'alimentation pour le restaurant scolaire (car plus de rationnaires) ; poste à 385 000€ soit + de 12 % du chapitre,

+ 61 000 € sur l'entretien de bâtiments (dont gros travaux de rénovation peinture sur le groupe scolaire Cascade-Soleil),  
+40 000 € sur l'entretien de la voirie (dont marché à bon de commandes plus utilisé soit + 19 000€, reprise exceptionnelle de sol amortissant sur toutes les aires de jeux pour 10 000 €, ligne déneigement + 6 000 €),  
+20 000 € sur les frais de formation du personnel (management, perfectionnements techniques, DRH, bilans de compétences...),  
+46 000 € sur le paiement de redevances (dépense nouvelle de 50 000 €/ redevance ordures ménagères).

Diverses autres lignes sont aussi en diminution.

Ce chapitre n'est pas consommé intégralement (95 %) du fait de certaines dépenses non réalisées et reportées sur 2018, notamment analyse des besoins sociaux (20 000 €), mise en place d'une association foncière agricole (12 600 €).

► **Charges liées au personnel** soit le chapitre le plus important avec **7,85 M€** (58 % des dépenses réelles). **Légère diminution / 2016** (- 30 000 €).

Rappel : le BP 2017 a fait l'objet d'un ajustement de - 200 000 € (cf. DM du 21/12/2017) du fait de départs non remplacés, de recrutements en interne générant une charge salariale moindre et d'une optimisation des remplacements.

► **Autres charges de gestion courante, 1,38 M€** soit 10,2 % des dépenses réelles ; + 56 000 € soit +4,2 % / 2016 (soit +42,2 %).

Le poste le plus important concerne les subventions versées aux associations (961 000 € soit près de 70 % du chapitre, avec + 46 000 € d'augmentation (dont subventions liées à la coopération internationale neutralisées par des recettes, réajustements pour le COS, compensation de la non reconduction de subventions CCPG à des associations sportives, Unis cités, + 4000€ pour CCAS).

On peut noter que, hors COS, hors coopération décentralisée, hors CCAS, qui est un compte spécifique avec des recettes, le montant des subventions directes aux associations est de 773 000€. Dans ce montant, les subventions à la MJC et aux écoles de musique (EMC et Musica à Crolles) représentent 537 000€. Les 92 autres associations bénéficiant d'une subvention directe se partagent 236 000€.

La commune participe par ailleurs à 4 structures intercommunales (pour 43 052 €) : l'association Isère Drac Romanche (17 300 €), l'association syndicale de Bresson à St Ismier (3 378 €), le Parc de Chartreuse (3 857 €) et l'EID pour la démoustication (18 516 €).

La contribution au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) reste un poste important (217 000 € = montant qu'en 2017) soit près de 16 % du chapitre.

Les frais liés aux élus (indemnités, cotisations, frais de mission et de formation) représentent un peu plus de 128 000 € (/136 000 € en 2016).

Les autres dépenses (notamment admissions en non-valeur en augmentation importante / 2016) représentent un peu plus de 29 000 €.

► **Atténuation de produits : 0,61 M€** (/0,41 M€ en 2016, soit +47,2 %).

Ce chapitre (4,5 % des dépenses réelles) comprend :

- le prélèvement pour le FPIC (Fonds national de Péréquation Intercommunal et Communal), soit 445 000 € (+ 30 000 € / 2016) ;

- la contribution pour l'effort de redressement des finances publiques (CRFP), soit 164 400 €, prélevée sur les recettes fiscales, en l'absence de DGF.

► **Charges financières** (2,8 % des dépenses réelles) = 0,38 M€ d'intérêts des emprunts (/ 0,93 M€ en 2016 dont 500 000 € exceptionnels correspondant à l'indemnité de remboursement anticipé lié au réaménagement de 2 prêts structurés). Le montant des intérêts est en diminution (0,43M€ en 2016).

► **Charges exceptionnelles, 136 k€** (1 % des dépenses réelles) sont stables (+ 1 300 €)

Le poste le plus important concerne les aides versées (aux activités, aux vacances, bourses...) pour 121 000 €, soit 89 % du chapitre.

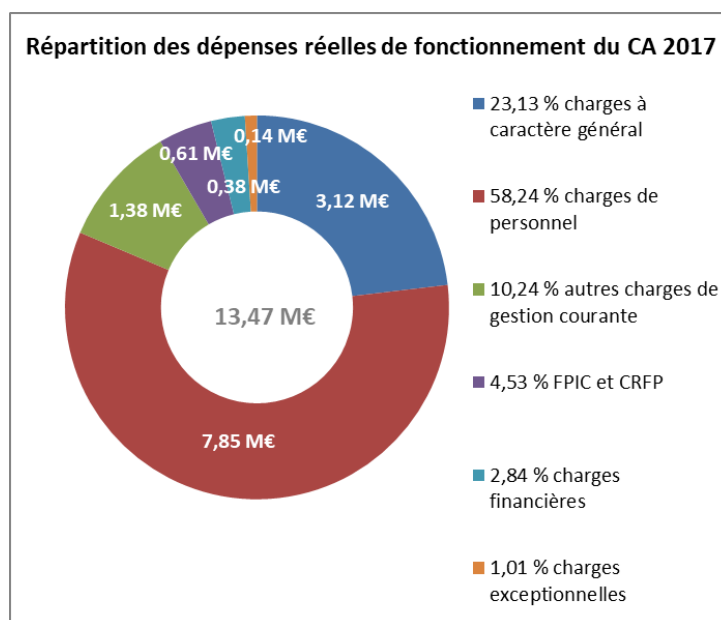
► **Dépenses d'ordre (sans décaissement)** qui représentent **2,3 M€** soit 14,6 % des dépenses totales.

Ce chapitre est composé, quasi exclusivement, des opérations comptables liées à des ventes de terrains (1,54 M€ pour la vente de terrains à Ectra et à Grenoble Habitat) neutres budgétairement à quoi s'ajoute la dotation pour amortissements (0,76 M€).

Ce chapitre n'est exécuté qu'à 34 % du fait que le virement à la section d'investissement (le prélèvement) ne donne pas lieu à exécution budgétaire (4,4M€ prévus).

Les dépenses de fonctionnement = 15,8 M€, soit 13,5 M€ de dépenses réelles + 2,3 M€ de dépenses d'ordre. Le budget est exécuté à 77 % (98,4 % pour les seules dépenses réelles).

Les dépenses réelles augmentent de 182k€, abstraction faite de la dépense exceptionnelle de 500k€ en 2016 (réaménagement de prêts). C'est une augmentation subie qui tient à la mise en place de la contribution pour le redressement des finances publiques (+164 000€) et à la progression du FPIC (+30 000 €). Autrement dit, globalement les dépenses pour le fonctionnement courant restent stables.



## 2) Recettes de fonctionnement

### ► Taux d'utilisation des crédits et évolution / 2016 :

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016
Atténuation de charges (ch 013)	89 300	112 787,06	126,30%	80 676,28	39,80%
Produits des services, du domaine, ventes diverses (ch 70)	1 128 600,00	1 078 976,75	95,60%	1 152 965,67	-6,42%
Impôts et taxes (ch 73)	13 724 950,00	13 769 922,99	100,33%	13 673 886,54	0,70%
Dotations et participations (ch 74)	855 080,00	849 088,05	99,30%	1 387 508,02	-38,80%
Autres produits de gestion courante (ch 75)	370 230,00	395 434,28	106,81%	400 224,40	-1,20%
<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>16 168 160</b>	<b>16 206 209,13</b>	<b>100,24%</b>	<b>16 695 260,91</b>	<b>-2,93%</b>
Produits financiers (ch 76)	32 500,00	32 212,09	99,11%	269 559,68	-88,05%
Produits exceptionnels (ch 77)	1 580 290,00	1 585 946,89	100,36%	41 138,45	3755,14%
Reprise sur provisions (ch 78)	20 000,00	25 557,25	127,79%	11 955,33	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>17 800 950</b>	<b>17 849 925,36</b>	<b>100,28%</b>	<b>17 017 914,37</b>	<b>4,89%</b>
Recettes d'ordre et excédent antérieur	2 667 602,66	2 667 602,66	100,00%	2 832 779,35	-5,83%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>20 468 552,66</b>	<b>20 517 528,02</b>	<b>100,24%</b>	<b>19 850 693,72</b>	<b>3,36%</b>

N.B. : Les crédits ouverts correspondent au budget modifié au cours de l'année par décisions modificatives (DM).

### ► Atténuations de charges : 0,11 M€ (+32 000 € / 2016), soit 0,6 % des recettes réelles

Il s'agit essentiellement des remboursements liés aux rémunérations du personnel (longue maladie / maladie professionnelle, accidents du travail et décès) dont les montants sont difficilement prévisibles de façon précise.

### ► Produits des services, du domaine et ventes diverses : 1,08 M€ (1,15 M€ en 2016), soit 6 % des recettes réelles. Ce chapitre est en diminution du fait de recettes qui n'existent plus en 2017.

Le poste le plus important est la redevance familles pour la restauration scolaire et le périscolaire (0,83 M€, soit 76,7 % des produits des services) qui diminue de 43 000 € / 2016 sur la partie collège (diminution du tarif facturé).

Les recettes liées au service de développement social (portage des repas) représentent 50 000 €. Elles augmentent très légèrement / 2016 (+ 3 400 €).

Les produits du service culturel représentent environ 88 000 € et sont en petite augmentation / 2016 (+ 3 900 €).

Ce chapitre intègre également les redevances pour occupation du domaine public (22 500 €), les concessions cimetières (3 400 €), la vente d'électricité générée par les panneaux photovoltaïques (35 000 €) et le remboursement des charges locatives par les occupants des logements et locaux communaux (env. 23 000 €).

► **Impôts et taxes : 13,77 M€** (13,67 M€ en 2016), soit 77,1 % des recettes réelles

Ce chapitre augmente de 96 000 € (+ 0,7 % / 2016).

L'attribution de compensation (AC) versée par le Grésivaudan = l'AC de 2016 (7,14 M€), soit 51,8 % du chapitre.

Les contributions directes (impôts locaux), soit 5,34 M€ (38,8 % du chapitre) sont en progression / 2016 (+ 43 000 €) du fait notamment de la revalorisation des bases fiscales par l'Etat (+0,4 %). Les taux communaux 2017 restent inchangés / 2016 (et depuis 2013). La TH correspond à 1,14 M€ du montant global. La part des ménages représente 2,64 M€ soit 49 % des impôts locaux. Le reste est acquitté par les entreprises, soit 2,7 M€.

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), lié à la réforme de la Taxe Professionnelle, s'élève à 0,86 M€ soit 6,2 % du chapitre (montant inchangé / 2016).

La recette issue des droits de mutation, 346 000 €, est en augmentation par rapport à 2016 (+74 000 €).

► **Dotations et subventions : 0,85 M€** (1,39 M€ en 2016), soit 4,8 % des recettes réelles

Diminution importante de 538 000 € / 2016 soit -38,8 % du fait essentiellement de la disparition de la recette CAF de la petite enfance suite au transfert au Grésivaudan (-425 000 €) et la disparition de la DGF pour Crolles (-158 000 € / 2016.).

Ces diminutions sont toutefois atténuées par des recettes nouvelles (dotation de solidarité rurale pour 68 000 €) ou exceptionnelles (dotation / recensement pour env. 16 000 €).

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) est de 0,45 M€, soit 53,3 % du chapitre (montant inchangé / 2016).

Les subventions versées par l'Etat représentent 100 000 € (dont contrats aidés, fonds d'amorçage / rythmes scolaires pour 44k€ en 2017), soit 11,8 % du chapitre (133 000 € en 2016, dont 33k€ pour la coopération internationale).

► **Autres produits de gestion courante : 0,40 M€** (idem / 2016), soit 2,2 % des recettes réelles, concernent les locations de locaux appartenant à la commune (revenu des immeubles). Ce poste est stable.

► **Produits financiers : 32 000 €** (/270 000 € en 2016) correspondant au fonds de soutien mis en place pour la sécurisation de 2 emprunts structurés (2 années versées en 2016 soit 64 000 €). Pour rappel, cette aide sera versée jusqu'à 2028 à raison de 32 200 € / an. La diminution de ce chapitre s'explique également par le versement exceptionnel en 2016 d'intérêts dus par la CDC sur les 2 prêts consignés (+205 000 €), versement non demandé en 2017.

► **Produits exceptionnels : 1,58 M€** (/ 41 000 € en 2016), soit 8,9 % des recettes réelles.

Ce chapitre, en très forte augmentation, est fluctuant et difficilement prévisible car il intègre notamment les cessions de biens meubles ou immeubles et les remboursements liés aux sinistres et pénalités sur marchés. En 2017, 2 terrains ont été vendus à Ectra et à Grenoble Habitat pour un montant global de 1,5 M€ HT. Ces ventes ont donné lieu à des opérations comptables d'ordre pour transférer la recette en section d'investissement, elles sont donc neutres sur le budget de fonctionnement.

Le reste des recettes concerne essentiellement des remboursements d'assurance liés à des sinistres et des écritures comptables liées à des admissions en non-valeur de recettes.

► **Reprises sur provisions : 26 000 €** (/12 000 € en 2016).

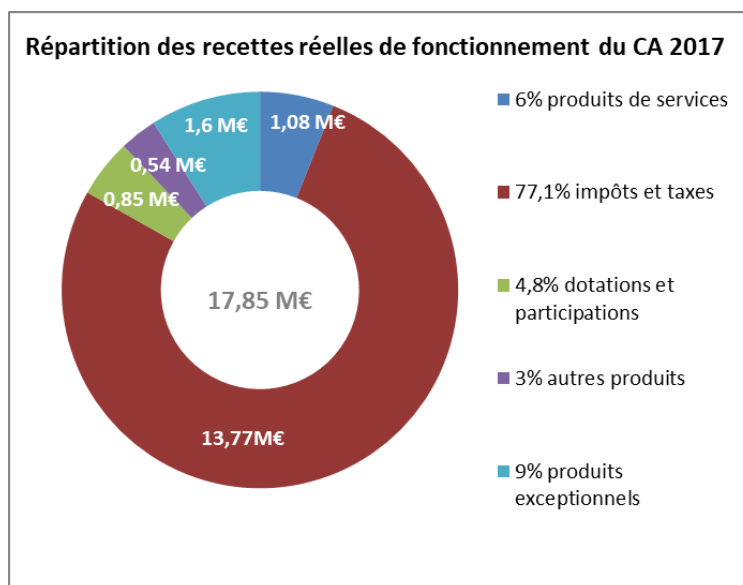
Des provisions sont prévues en dépenses pour des risques d'impayés de loyers. Les reprises viennent financer la constatation de recettes qui deviennent irrécouvrables, ce qui a été le cas en 2017 pour des charges locatives.

► **Recettes d'ordre (sans encaissement) et excédent antérieur : 2,67 M€** (2,8 M€ en 2016).

Ce chapitre comprend exclusivement en 2017 l'excédent antérieur prévu au budget, alors qu'en 2016, 1,6 M€ ont concerné une écriture exceptionnelle liée au réaménagement de 2 emprunts et 1,2 M€ l'excédent antérieur.

Les recettes de fonctionnement sont de 20,52 M€, dont 17,85 M€ de recettes réelles. Le budget est exécuté à 100.2 %.

Les recettes réelles affichent une augmentation (+ 0,83 M€ soit +4,9 %) du fait essentiellement des 2 ventes de terrains réalisées (1,5 M€). Cette recette exceptionnelle est cependant transférée automatiquement en investissement. Abstraction faite de ces ventes, les recettes réelles diminuent en fait de 0,7 M€ car : diminution importante des subventions (- 0,54 M€ de subvention différée CAF suite au transfert de la petite enfance au Grésivaudan) et la non demande de versement d'intérêts sur les 2 prêts consignés (0,2 M€ en 2016).



### 3) **Résultat de fonctionnement de l'exercice**

Différence dépenses / recettes totales : **excédent de clôture de 4 742 959,73 €** qui sera intégralement repris au budget 2018 en section de fonctionnement (pas besoin d'affectation en section d'investissement).

Pour rappel, le prélèvement hors amortissements (4,4 M€ prévus au budget) ne donne pas lieu à exécution, ce qui explique que la section de fonctionnement soit en excédent à la fin de l'année.

### 4) **Evolution des soldes intermédiaires de gestion**

	K€	2016	2017
Produits de fonctionnement courant		16 695	16 206
- charges de fonctionnement courantes (hors trvx en régie)		12 719	12 955
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT</b>		<b>3 976</b>	<b>3 251</b>
+ produits except et financiers (hors cessions)		323	108
- charges except et financières (hors intérêts / dette)		640	136
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>		<b>3 659</b>	<b>3 223</b>
- intérêts de la dette		433	383
<b>= EPARGNE BRUTE</b>		<b>3 226</b>	<b>2 840</b>
- capital de la dette		997	1 097
<b>= EPARGNE NETTE</b>		<b>2 229</b>	<b>1 743</b>

L'épargne nette diminue de 21,8 % par rapport à 2016 (-0,49 M€).



## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1) Dépenses d'investissement

#### ► Taux d'utilisation des crédits et évolution / 2016 :

	Prévisions	réalisé CA	taux de réalisation	Restes à réaliser	Total réalisé	taux d'utilisation	Rappel CA 2016	Evolution / réalisation 2016
Immob incorporelles (ch 20)	492 783	290 278,73	58,91%	62 188,30	352 467,03	71,53%	246 322,55	17,84%
Subv d'équipement versées (ch 204)	352 250	0,00	0,00%	50 505,92	50 505,92	14,34%	177 831,50	-100,00%
Immob corporelles (achats : ch 21)	1 644 297	275 605,73	16,76%	193 444,61	469 050,34	28,53%	1 037 887,62	-73,45%
Immob en cours (travaux : ch 23)	4 787 743	1 315 540,99	27,48%	528 019,18	1 843 560,17	38,51%	1 057 403,78	24,41%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>7 277 073</b>	<b>1 881 425,45</b>	<b>25,85%</b>	<b>834 158,01</b>	<b>2 715 583,46</b>	<b>37,32%</b>	<b>2 519 445,45</b>	<b>-25,32%</b>
Emprunts et dettes (ch 16)	2 846 500	2 845 371,07	99,96%	0,00	2 845 371,07	99,96%	3 019 625,79	-5,77%
Dotations (ch 10)	206 000	206 000,00	100,00%	0,00	206 000,00	100,00%	0,00	0,00%
Dépenses imprévues (ch 020)	50 000	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Titres et participations (ch 26)	0	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	14 000,00	0,00%
<b>Total dép réelles d'investissement</b>	<b>10 379 573</b>	<b>4 932 796,52</b>	<b>47,52%</b>	<b>834 158,01</b>	<b>5 766 954,53</b>	<b>55,56%</b>	<b>5 553 071,24</b>	<b>-11,17%</b>
Dépenses d'ordre (dont résultat reporté)	13 500	13 329,60	98,74%	0,00	13 329,60	98,74%	15 256 777,81	-99,91%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>10 393 072,57</b>	<b>4 946 126,12</b>	<b>47,59%</b>	<b>834 158,01</b>	<b>5 780 284,13</b>	<b>55,62%</b>	<b>20 809 849,05</b>	<b>-76,23%</b>

N.B. : Les crédits ouverts correspondent au budget modifié au cours de l'année par décisions modificatives (DM).

► **Immobilisations incorporelles** (frais d'études, achats de logiciels, documents d'urbanisme) : **0,29 M€**. Prévision exécutée à 59 %, mais utilisée à 71,5 % avec les restes à réaliser (RAR). Ce chapitre représente 5,9 % des dépenses réelles et 15,4 % des dépenses d'équipement. Les dépenses réalisées concernent principalement des frais d'études pour le quartier durable (169 000€ soit 58,3% du chapitre), le plan de déplacement (38 000 €), les achats de logiciels (env. 35 000 €), la cartographie et documents d'urbanisme (15 000 €), les études pour le projet cœur de ville (env. 6 000 €).

► **Immobilisations corporelles (achats) : 0,28 M€**, soit 16,8 % de prévision réalisée (28,5 % avec les restes à réaliser). Ce chapitre représente 5,6 % des dépenses réelles et 14,6 % des dépenses d'équipement. Il est en forte diminution / 2016 du fait d'une acquisition foncière importante en 2016 (propriété avenue de la résistance pour 715 000 €).

Le reste des dépenses concerne les achats de mobilier et de matériel divers et véhicules du centre technique et matériel des autres services (notamment pour les écoles).

Le taux d'exécution 2017 est faible car le budget prévoyait une provision, non réalisée, de 1 M€ pour des acquisitions liées au cœur de ville, et de 159 000€ pour l'achat non réalisé de véhicules techniques (budget reporté à 2018).

► **Immobilisations en cours (travaux) : 1,32 M€** soit 27,5 % de prévision réalisée (38,5 % avec les restes à réaliser). Ce chapitre représente 70 % des dépenses d'équipement et 26,7 % des dépenses réelles. Au sein du chapitre, les travaux de bâtiments représentent 20,7 % (0,27 M€) et les travaux de voirie et réseaux 79,3 % (1,05 M€).

Ce chapitre travaux est en augmentation de 258 000 € par rapport à 2016 (1,06 M€ au CA 2016) notamment du fait des :

- travaux de la rue des Sources, qui représentent à eux seuls près de 500 000 € des travaux 2017,
- travaux d'amélioration de l'éclairage public (+ de 100 000 €).

A noter, en plus, parmi les principales réalisations :

Voies : travaux d'enfouissement des réseaux secs chemin des ruines et rue du Verger (+ de 60 000 €), travaux du chemin des Echelles (43 000 €), suite du plan de jalonnement (33 000 €)

Bâtiments communaux : suite des travaux d'amélioration énergétique (+ de 59 000 €), suite des travaux d'accessibilité (+ de 56 000 €),

Equipements sportifs : rénovation mur d'escalade de la Marelle (+ de 45 000 €), travaux pour la réouverture de la via ferrata (+ de 43 000 €), création d'un espace fitness au parc Paturel (près de 25 000 €),

Prévention des risques : démarrage de la digue du Fragnès (+ de 44 000 €),

Communication à la population : installation d'un panneau lumineux supplémentaire + 26 000 €

► **Zoom sur les AP/CP :**

Crédits de paiement réalisés : 0,28 M€ soit 25,2 % des CP prévus (1,12 M€).

Les Crédits de paiement 2017 des Autorisations de Programme pluriannuelles représentent 15 % des dépenses d'équipement réalisées.

- CP/AP1 (amélioration énergétique) : 168 008 € (réalisé 39,4 %).
- CP/AP2 (soutien à l'habitat social) : 0 € (/ 52 250 € prévus)
- CP/AP4 (bât Andréa Vincent et abords) : 0 € (/ reliquat de 1 150 € prévus).
- CP/AP7 (accessibilité) : 56 407 € (réalisé 28,2 %).
- CP/AP8 (sécurisation des bâtiments) : 8 266 € (réalisé 8,3 %).
- CP/AP9 (sécurisation torrents et ruisseaux) : 4 358 € (réalisé 31,1 %).
- CP/AP12 (dignes pare-éboulis) : 44 291 € (réalisé 13,8 %).

Les crédits de paiement non utilisés en 2017 basculent vers 2018 (sauf pour les reliquats d'opérations achevées).

Les AP/CP vont faire l'objet d'une révision à l'occasion du vote du budget primitif 2018 pour intégrer ces glissements et modifier les crédits de paiement existants si nécessaire.

***Au total, les dépenses d'équipement (achats + travaux + subventions) s'élèvent à 1,88 M€ (2,52 M€ en 2016), soit 38,1 % des dépenses réelles d'investissement. Elles sont en diminution (-638 000 €) en raison notamment de l'importante acquisition foncière réalisée en 2016 (propriété avenue de la Résistance).***

► **Emprunts et dettes : 2,84 M€** (dont 1,7M€ neutres).

Ce chapitre représente 57,7 % des dépenses réelles, dont 22,2 % pour le seul **remboursement du capital des emprunts (1,1 M€)**. Le reste concerne la reconstitution des emprunts utilisés comme lignes de trésorerie pour 1,7 M€ (ligne neutre budgétairement car la même somme est réalisée en recettes).

Au 31/12/2017 l'encours de la dette (7 emprunts) était de 12,5 M€. L'annuité 2017 (intérêts + capital) a représenté 1,48 M€ soit un taux d'endettement de 9 %.

► **Dotations : 206 000 €** correspondant au remboursement de l'avance de FCTVA faite en 2015. Le solde sera remboursé en 2018 pour le même montant.

***Les dépenses financières sont globalement stables par rapport à 2016 (diminution progressive de la reconstitution des lignes de trésorerie, ligne neutre expliquée ci-dessus, atténuée par le remboursement exceptionnel de FCTVA).***

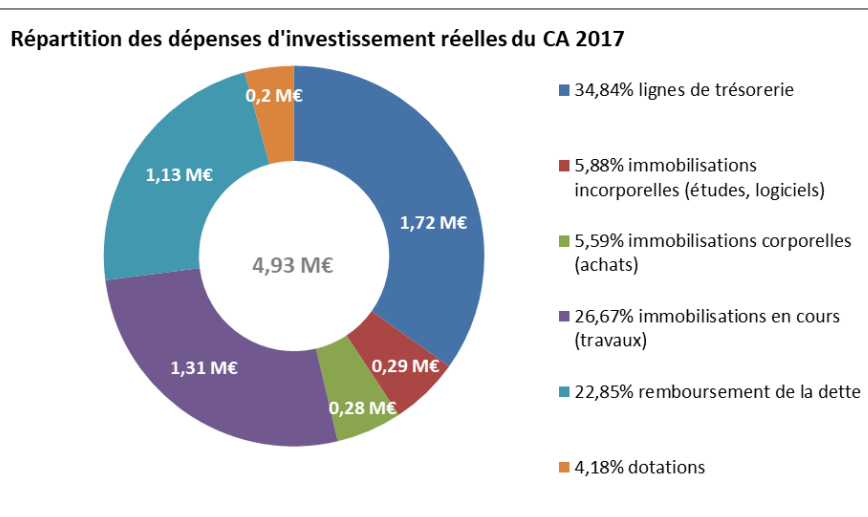
► **Les opérations d'ordre (sans décaissement)** pour 13 329,60€, sont en très forte diminution par rapport à 2016 du fait de dépenses 2016 exceptionnelles (15,2 M€ en 2016 essentiellement liés au réaménagement de 2 emprunts structurés, pour 13,7 M€, et pour 1,5 M€ à des écritures comptables patrimoniales à la demande de la trésorerie afin d'ajuster l'actif et le passif de la commune). L'ensemble de ces écritures d'ordre est neutre budgétairement.

► **Les reports** de dépenses (dépenses engagées et non réalisées au 31/12/2017) représentent 834 158,01 €. Ces dépenses sont portées au budget primitif 2018.

**Les dépenses d'investissement représentent 4,95 M€ dont 4,93 M€ de dépenses réelles. Le budget est exécuté à 47,6 % (et utilisé à 55,6 % avec les restes à réaliser).**

**Elles sont en très forte diminution par rapport à 2016 (-15,9 M€) du fait principalement de la prise en compte en 2016 d'opérations d'ordre exceptionnelles explicitées ci-dessus.**





## 2) Recettes d'investissement

### ► Taux d'utilisation des crédits et évolution par rapport à 2016 :

	Prévisions	réalisé CA	taux de réalisation	Restes à réaliser	Total réalisé	Taux d'utilisation	Rappel CA 2016	Evolution / réalisation 2016
Subv d'investissement (ch 13)	82 848	51 223,00	61,83%	30 454,90	81 677,90	98,59%	54 379,60	-5,80%
Emprunts et dettes	1 728 400	1 721 218,04	99,58%	0,00	1 721 218,04	99,58%	2 023 704,00	-14,95%
Immob corporelles (ch 21)								
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>1 811 248</b>	<b>1 772 441,04</b>	<b>97,86%</b>	<b>30 454,90</b>	<b>1 802 895,94</b>	<b>99,54%</b>	<b>2 078 083,60</b>	<b>-14,71%</b>
Dotations, fonds, réserves (ch 10)	491 720	555 183,54	112,91%	0,00	555 183,54	112,91%	4 502 899,66	-87,67%
Produit des cessions (ch 024)	-700	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	
<b>Total recettes financières</b>	<b>491 020</b>	<b>555 183,54</b>	<b>113,07%</b>	<b>0,00</b>	<b>555 183,54</b>	<b>113,07%</b>	<b>4 502 899,66</b>	<b>-87,67%</b>
<b>Total rec réelles d'investissement</b>	<b>2 302 268</b>	<b>2 327 624,58</b>	<b>101,10%</b>	<b>30 454,90</b>	<b>2 358 079,48</b>	<b>102,42%</b>	<b>6 580 983,26</b>	<b>-64,63%</b>
Recettes d'ordre (dont excédent reporté)	8 090 805	3 612 671,93	44,65%	0,00	3 612 671,93	44,65%	17 030 052,41	-78,79%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>10 393 072,57</b>	<b>5 940 296,51</b>	<b>57,16%</b>	<b>30 454,90</b>	<b>5 970 751,41</b>	<b>57,45%</b>	<b>23 611 035,67</b>	<b>-74,84%</b>

N.B. : Les crédits ouverts correspondent au budget modifié au cours de l'année par décisions modificatives (DM).

#### ► Subventions d'investissement : 51 223 €, soit une réalisation à 61,8 % (98,6 % avec les restes à réaliser).

Les recettes encaissées concernent 3 subventions pour le solde de l'opération des logements de l'écocentre (42 223 €), le solde du financement d'équipements numériques pour les écoles (8 000 € en plus des 8 000 versés en 2016) et 1 000 € pour le financement de procès-verbaux électroniques de verbalisation pour le compte de l'Etat. Une subvention attendue sera finalement versée en 2018 et les recettes correspondantes sont reportées (Crolles en mode actif pour 30 455 €).

► **Emprunts et dettes** : 1,7 M€ correspondant principalement à la reconstitution des emprunts utilisés comme ligne de trésorerie, neutre budgétairement (même somme prévue en dépenses), et à 4 remboursements de cautions pour environ 2 800 €.

**Les recettes d'équipement s'élèvent à 1,77 M€, soit 98% de réalisation (99,5 % avec les restes à réaliser). Elles représentent 76,1 % des recettes réelles.**

#### ► Dotations, fonds divers et réserves : 0,55 M€ soit une réalisation à 113 %. Ce chapitre comprend :

- le remboursement de la TVA (FCTVA) pour 0,37 M€ soit 67,2% du chapitre,
- les taxes d'urbanisme (taxes d'aménagement) pour 18 M€ soit 32,8 % du chapitre.

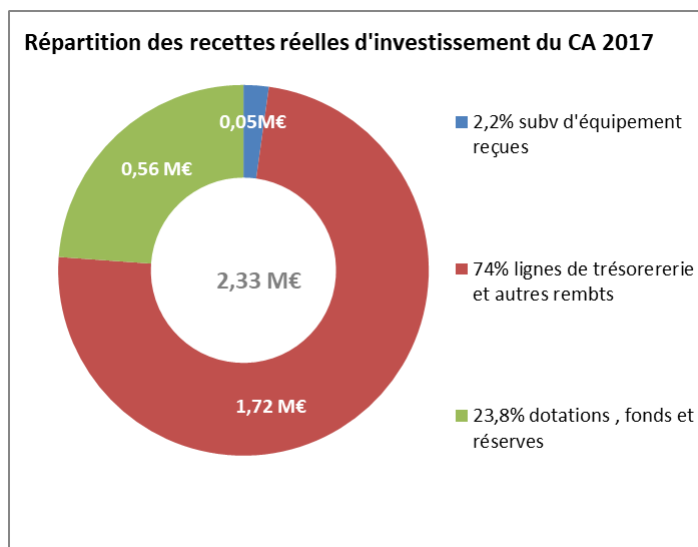
Il est en diminution très importante par rapport à 2016 (-3,9 M€) du fait du versement anticipé de + de 1,4 M€ d'une taxe d'aménagement attendue plutôt en 2017 (extension ST Micro), de la prise en compte en 2016 de l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement (env 1,8 M€) et d'un montant de FCTVA 2016 plus important (env + 0,7 M €).

► **Produit des cessions** : pas de réalisation sur ce chapitre. Les recettes sont réalisées sur des chapitres d'ordre. Pour information 2 terrains ont été vendus à Ectra (1,3 M€ HT) et à Grenoble Habitat (226 000 € HT), ainsi qu'une vente de matériel communal pour 350 €.

► **Les opérations d'ordre (sans encaissement) et le résultat reporté : 3,6 M€** soit 60,8% des recettes totales. Elles intègrent, pour 1,5 M€ les cessions évoquées plus haut, les amortissements pour 0,8 M€ et l'excédent reporté pour 1,3 M€. Elles sont en diminution importante par rapport à 2016 du fait des opérations exceptionnelles liées au réaménagement de 2 prêts structurés (14,7 M€), aux écritures comptables patrimoniales à la demande de la trésorerie (1,5 M€) afin d'ajuster l'actif et le passif de la commune. A noter que le prélèvement, prévu pour 4,4 M€, ne donne pas lieu à réalisation, d'où le faible taux de d'exécution de ce chapitre (44,6%).

► **Les reports** de recettes engagées et non réalisées au 31/12/2017 représentent 30 454,90 € (subvention non versée en 2017). Ces recettes sont portées au budget primitif 2018.

**Les recettes d'investissement représentent 5,9 M€ dont 2,3 M€ de recettes réelles.**  
**Le budget est réalisé à 57,2 % du fait que le prélèvement ne donne pas lieu à réalisation. Les recettes réelles sont exécutées à 100%.**  
**Globalement, les recettes d'investissement connaissent une forte diminution (-17,7 M€) du fait de la prise en compte en 2016 d'écritures d'ordre exceptionnelles très importantes (réaménagement de 2 prêts structurés et écriture patrimoniales)**



### 3) **Résultat d'investissement de l'exercice**

Différence recettes/dépenses totales : **excédent de clôture de 994 170,39 €** qui sera repris au budget 2018 en section d'investissement.

Le solde des restes à réaliser reportés en 2018 (-803 703,11 €) est financé par cet excédent. La section d'investissement ne présentant pas de besoin de financement, pas d'affectation à prévoir (l'excédent de fonctionnement est maintenu intégralement en section de fonctionnement).

## III. RATIOS 2017

	<b>Crolles</b>	<b>Strate 5 000</b>	<b>Crolles</b>	<b>Rappel</b>
<b>En € / hab</b>	<b>8 708 hab</b>	<b>à 10 000 hab</b>	<b>2016</b>	<b>Crolles 2015</b>
			<b>8 539 hab</b>	<b>8 563 hab</b>
Dépenses réelles de fonctionnement / hab	1 547	965	1 612	1 750
Produit des impositions directes / hab	613	506	620	599
Recettes réelles de fonctionnement / hab	1 870	1 145	1 991	2 104
Dépenses d'équipement brut / hab	216	249	277	343
En-cours de la dette / hab	1 432	900	1 587	1 588
Dotation globale de fonctionnement / hab	0	185	19	64

Données DGCL 2015 pour la strate de 5 000 à 10 000 habitants.

Ces ratios soulignent le caractère atypique de la commune

## BUDGETS ANNEXES

La compétence eau et assainissement a été transférée au Grésivaudan le 01 janvier 2018.

Ce transfert donne lieu à la clôture des 2 budgets annexes après arrêté des comptes par le vote du compte administratif et du compte de gestion.

Le passif et l'actif de ces 2 budgets seront réintégrés dans le budget principal (notamment reprise des résultats du CA). La commune décide de transférer ou pas les résultats budgétaires au Grésivaudan.

### BUDGET ANNEXE DE L'EAU

#### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### 1) **Dépenses** 44 k€, constituées exclusivement de dépenses d'ordre (amortissements).

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016
Charges exceptionnelles (ch 67)	1 000	0,00	0,00%	0,00	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 000</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00</b>	
Dépenses d'ordre	791 569,69	44 700,94	5,65%	44 347,02	0,80%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>792 569,69</b>	<b>44 700,94</b>	<b>5,64%</b>	<b>44 347,02</b>	<b>0,80%</b>

Le budget annexe de l'eau ne contient aucune dépense d'exploitation du fait de la gestion par la SPL Eaux de Grenoble - Alpes. Les seules dépenses de fonctionnement sont les dotations aux amortissements à hauteur de 44 k€.

L'essentiel de la prévision budgétaire concerne le virement à la section d'investissement (741 k€ prévus) qui ne donne pas lieu à exécution, d'où le faible % d'exécution des dépenses (5,6 %).

##### 2) **Recettes** 170 k€ constituées exclusivement de recettes réelles exécutées à 99,8 %, en légère progression par rapport à 2015.

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016
Produits des services, du domaine et ventes diverses (ch 70)	170 000	184 265,68	108,39%	166 614,60	10,59%
<b>Total recettes réelles</b>	<b>170 000</b>	<b>184 265,68</b>	<b>108,39%</b>	<b>166 614,60</b>	<b>10,59%</b>
Recettes d'ordre et résultat reporté	622 569,69	622 569,69	0,00%	0,00	0,00%
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>792 569,69</b>	<b>806 835,37</b>	<b>101,80%</b>	<b>166 614,60</b>	<b>384,25%</b>

Les recettes de fonctionnement comprennent uniquement la redevance communale payée par les usagers (inchangée à 0,05 €/m<sup>3</sup> HT depuis juillet 2011). Le montant perçu est en augmentation par rapport à 2016 (184 k€ / 167 k€ en 2016, soit +10,6 % en lien avec une augmentation des m<sup>3</sup> consommés).

Les autres recettes : achat d'eau, redevances et taxes sont collectées et comptabilisées directement par le délégataire.

L'exécution globale des crédits ouverts n'est que de 101,8 % en prenant en compte l'excédent antérieur. Les recettes réelles sont quant à elles exécutées à 108,4 %.

##### 3) **Résultat de fonctionnement de l'exercice**

Différence recettes / dépenses totales : **excédent global de clôture réintégré au budget principal pour 762 134,43 €** transférés au Grésivaudan.

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

- 1) **Dépenses** 260 k€ dont 223 k€ de dépenses réelles et 37 k€ de dépenses d'ordre. Réalisation à 27,9 %. Le budget est utilisé 79,4 % en tenant compte des restes à réaliser (RAR).

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016	Réalisé 2017 avec RAR	% d'utilisation
Immobilisations en cours (travaux - ch 23)	893 721	222 881,06	24,94%	16 988,15	1211,98%	704 280,82	78,80%
Dotations, fonds et réserves (réservoir - ch 10)	0	0,00	0,00%	247 000,00	-100,00%	0,00	0,00%
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>893 720,66</b>	<b>222 881,06</b>	<b>24,94%</b>	<b>263 988,15</b>	<b>-15,57%</b>	<b>704 280,82</b>	<b>78,80%</b>
Dépenses d'ordre	40 000	37 146,86	92,87%	13 253,49	180,28%	37 146,86	92,87%
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>933 720,66</b>	<b>260 027,92</b>	<b>27,85%</b>	<b>277 241,64</b>	<b>-6,21%</b>	<b>741 427,68</b>	<b>79,41%</b>

Les dépenses réelles d'investissement correspondent exclusivement à des travaux notamment rue des Sources (51 k€), reprise de branchements rue André Malraux et Messiaen (37 k€), reprise des branchements et maillage rue J. Vilard et J. Moulin (47 k€).

Le chapitre concernant les travaux est exécuté qu'à 25 %. Des travaux prévus et engagés sont transférés au Grésivaudan, pour un montant de 481 k€ dont notamment extension réseau rue Docteur Berrehaill (120k€), des travaux rue de la Gifle (37 k€), rue des Vergers (63 k€), rue du 11 novembre (15 k€), rues du Brocey, Marcel Paul, chemin du Meunier et rue de la Perrade (121 k€), chemin des Iles (101 k€),

Les dépenses d'ordre (37 k€) concernent des opérations liées au remboursement de TVA auprès du délégataire.

- 2) **Recettes** 181 k€ dont 42 k€ de recettes réelles et 139 k€ de recettes d'ordre. Réalisation à 19,4 % (93,6 % pour les recettes réelles).

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016
Dotations, fonds et réserves (affectation - Ch 10)	4 550,46	4 550,46	100,00%	33 075,17	-86,24%
Autres immobilisations financières (TVA - Ch 27)	40 000	37 146,86	92,87%	13 253,49	180,28%
<b>Total recettes réelles</b>	<b>44 550,46</b>	<b>41 697,32</b>	<b>93,60%</b>	<b>46 328,66</b>	<b>-10,00%</b>
Recettes d'ordre et résultat reporté	889 170,20	139 448,31	15,68%	288 513,49	-51,67%
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>933 720,66</b>	<b>181 145,63</b>	<b>19,40%</b>	<b>334 842,15</b>	<b>-45,90%</b>

Les recettes réelles proviennent du reversement de TVA (37 k€) et l'affectation de l'excédent de fonctionnement (5 k€). Elles sont exécutées à 93,6 %. Elles sont en légère diminution par rapport à 2016 du fait d'une affectation moins importante (33 k€ en 2016) atténué par un remboursement de TVA plus important.

Les autres recettes concernent les recettes d'ordre (amortissements pour 45 k€ et remboursement de TVA pour 37 k€) et l'excédent d'investissement antérieur (58 k€). Le prélèvement (741 k€ prévus) ne donne pas lieu à exécution, d'où le faible taux d'exécution global de 19,4 %.

- 3) **Résultat d'investissement de l'exercice**

Différence recettes/dépenses totales) : **déficit global de clôture réintégré au budget principal pour -78 882,29 €** et transféré au Grésivaudan.

## BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le service public de l'assainissement est organisé en régie communale.

### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

- 1) **Dépenses** 925 k€ dont 801 k€ de dépenses réelles et 124 k€ de dépenses d'ordre (exclusivement des amortissements). La prévision est exécutée à 65,9 % globalement (96,7 % pour les seules dépenses réelles). Les dépenses globales sont en augmentation (+76 k€) par rapport à 2016.

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016
Charges à caractère général (011)	90 500	86 628,90	95,72%	79 080,66	9,54%
Autres charges de gestion courante (ch 65)	717 257	713 895,37	99,53%	631 732,03	13,01%
<b>Total gestion des services</b>	<b>807 757</b>	<b>800 524,27</b>	<b>99,10%</b>	<b>710 812,69</b>	<b>12,62%</b>
Charges exceptionnelles (ch 67)	20 000	0,00	0,00%	15 748,91	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>827 757</b>	<b>800 524,27</b>	<b>96,71%</b>	<b>726 561,60</b>	<b>10,18%</b>
Dépenses d'ordre	575 323,27	124 513,49	21,64%	122 606,29	1,56%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 403 080,27</b>	<b>925 037,76</b>	<b>65,93%</b>	<b>849 167,89</b>	<b>8,93%</b>

► **Les charges à caractère général** représentent 87 k€ et sont légère progression par rapport à 2016 (+7 k€). Elles concernent le réseau d'assainissement communal, à savoir la maintenance, l'électricité et les frais nécessaires à l'entretien des canalisations et des stations de relevage (soit 79 k€ correspondant à 9,9 % des dépenses réelles).

Ce chapitre comprend également les frais de quittance des factures d'assainissement assuré par la SPL Eaux de Grenoble – Alpes (env. 8 000 € / an) et les frais de contrôle des installations autonomes.

► **Les autres charges de gestion courante** représentent 714 k€ et sont en augmentation de 82 k€ par rapport à 2016. Elles sont constituées des versements au Syndicat Intercommunal pour l'Egout Collecteur (SIEC) pour Aquapole (597 k€) et de la participation au budget du SIEC pour 117 k€ (respectivement 75 % et 15 % des dépenses réelles réalisées). La part « Aquapole » est compensée par les redevances encaissées pour le compte de la Métro dans le cadre de la facturation aux usagers pour la station d'épuration intercommunale située au Fontanil. Le reversement au titre d'Aquapole augmente de 86 k€ par rapport à 2016 (représentait 510 k€).

La participation au budget du SIEC (117 257 €HT) couvre les frais de gestion de l'égout collecteur intercommunal qui relie le réseau d'assainissement de Crolles à celui de la Métropole. Elle est en légère diminution (-4 k€) par rapport à 2016.

► **Les dépenses réelles** augmentent de 74 k€ du fait essentiellement de la contribution à la Métropole.

► **Les dépenses d'ordre** (124 k€) concernent exclusivement les dotations aux amortissements de travaux, en légère progression.

- 2) **Recettes** 1,4M€ dont 1,13 M€ de recettes réelles et 252 k€ de recettes d'ordre (amortissements de subventions et résultat reporté). Les recettes réelles ont été réalisées à 98,5 % et sont en hausse de près de + de 18 % par rapport à 2016 (+177 k€).

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016
Produits des services, du domaine et ventes diverses (ch 70)	1 131 200	1 132 659,40	100,13%	934 000,60	21,27%
Subventions d'exploitation (ch 74)		500,00		500,00	
<b>Total gestion des services</b>	<b>1 131 200</b>	<b>1 133 159,40</b>	<b>100,17%</b>	<b>934 500,60</b>	<b>21,26%</b>
Produits exceptionnels (ch 77)	20 000	495,16	2,48%	22 107,18	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 151 200</b>	<b>1 133 654,56</b>	<b>98,48%</b>	<b>956 607,78</b>	<b>18,51%</b>
Recettes d'ordre et résultat reporté	251 880,27	251 775,62	99,96%	105 440,38	138,78%
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 403 080,27</b>	<b>1 385 430,18</b>	<b>98,74%</b>	<b>1 062 048,16</b>	<b>30,45%</b>

► **Les produits des services** représentent 1,13 M€ en augmentation de 198 k€ / 2016. Ils comprennent essentiellement la redevance communale d'assainissement (206 k€ soit + 4 k€ par rapport à 2016) et les redevances Aquapole (604 k€ / 513 k€ en 2016).

Ce chapitre comprend également les recettes de raccordement (PAC : participation à l'assainissement collectif) qui sont en forte augmentation (321 k€ / 217 k€ en 2015, soit +104 k€) du fait de l'encaissement de 45 raccordement pour l'ensemble immobilier Alpha Majoris.

La redevance d'assainissement non collectif a représenté 1 380 € en 2017.

► **Les subventions d'exploitation** sont de 500 € correspondant à une subvention versée par l'Agence de l'eau comme en 2016 (aide à la gestion durable versée en fonction des indicateurs de performance).

► **Les recettes exceptionnelles** sont de 495 € correspondant à des écritures de régularisation comptable sur des dépenses rattachées de 2016 et surestimées.

► **Les autres recettes** comprennent les recettes d'ordre (39 k€ pour les amortissements de subventions) et l'excédent reporté (212 k€).

### 3) **Résultat de fonctionnement de l'exercice**

Différence recettes/dépenses totales) : **excédent global de clôture réintégré au budget principal pour 460 392,42** dont 423 392,42€ transférés au Grésivaudan et 37 000€ conservés sur le budget principal comme provision en cas d'impayés de participations à l'égoût.

## II. **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

1) **Dépenses** 292 k€ dont 253 k€ de dépenses réelles et 39 k€ de dépenses d'ordre (exclusivement des amortissements de subventions). Le budget est exécuté à 46,6 % (44,2 % pour les seules dépenses réelles). Il est utilisé à 73,1 % en tenant compte des restes à réaliser. Les dépenses réelles sont en diminution importante par rapport à 2016 (-166k€) du fait de travaux moindres en 2017.

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016	Réalisé avec RAR	% d'utilisation
Immobilisations en cours (travaux - ch 23)	571 818,73	252 743,84	44,20%	76 287,90	231,30%	418 689,53	73,22%
Immobilisations incorporelles (études- ch 20)	15 000,00	0,00	0,00%				
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>586 818,73</b>	<b>252 743,84</b>	<b>44,20%</b>	<b>76 287,90</b>	<b>231,30%</b>	<b>418 689,53</b>	<b>71,35%</b>
Dépenses d'ordre	39 000	38 895,35	99,73%	38 732,93	0,42%	38 895,35	99,73%
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>625 818,73</b>	<b>291 639,19</b>	<b>46,60%</b>	<b>115 020,83</b>	<b>153,55%</b>	<b>457 584,88</b>	<b>73,12%</b>

► **Les dépenses réelles d'investissement** sont composées exclusivement de travaux, notamment la rue des Sources (206 k€), les rue J. Moulin et J. Villard (18 k€) et la rue F. Mitterrand (16 k€).

Le chapitre concernant les travaux est exécuté à 44,2 %. Des travaux prévus et engagés sont transférés au Grésivaudan, pour un montant de 166 k€ dont la rue de la Gifle (107 k€) et la rue des Sources (58 k€).

► **Les dépenses d'ordre** concernent exclusivement les amortissements de subventions (stables par rapport à 2016).

2) **Recettes** 179 k€ dont 29 k€ de recettes réelles et 150 k€ de recettes d'ordre. Les recettes sont exécutées à 28,6% (115% pour les seules recettes réelles). Elles sont en augmentation (+20 k€) par rapport à 2016.

	Crédits 2017 ouverts	Crédits 2017 utilisés	% de réalisation	Rappel 2016	Evolution / 2016
Dotations, fonds et réserves (ch 10)	25 000,00	28 765,95	115,06%	29 131,93	-1,26%
Subventions (ch 13)	0	0,00	0,00%	6 497,00	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>25 000,00</b>	<b>28 765,95</b>	<b>115,06%</b>	<b>35 628,93</b>	<b>-19,26%</b>
Recettes d'ordre et résultat reporté	600 818,73	150 008,95	24,97%	122 606,29	22,35%
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>625 818,73</b>	<b>178 774,90</b>	<b>28,57%</b>	<b>158 235,22</b>	<b>12,98%</b>



► Les recettes réelles proviennent exclusivement du FCTVA encaissé en 2017 sur les dépenses réalisées en 2015 (29 k€ / 11 k€ en 2016). La diminution de recettes s'explique par le versement exceptionnel en 2016 d'une subvention.

► Les recettes d'ordre concernent exclusivement les dotations aux amortissements de travaux. Le virement de la section de fonctionnement prévu pour 248 k€ ne donne pas lieu à exécution d'où un taux d'exécution de 32,8 % sur ces recettes.

► Les autres recettes concernent les recettes d'ordre (amortissements pour 125 k€) et l'excédent d'investissement antérieur (25 k€). Le prélèvement (450 k€ prévus) ne donne pas lieu à exécution, d'où le faible taux d'exécution global de 28,6 %.

### 3) **Résultat d'investissement de l'exercice**

Différence recettes/dépenses totales) : **déficit de clôture réintégré au budget principal pour -112 864,29 €** et transféré au Grésivaudan.